



Procès-verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2025

Le Conseil Municipal se tient, après convocation légale en date du 12 décembre 2025, à la salle du Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, le mercredi 17 décembre 2025 à 20h30, sous la présidence de Mr Martial DEVAUX, Maire.

Mr le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mr Martial DEVAUX, Mr Daniel ALLEMANDET, Mme Audrey ROCAULT, Mr Christian COMBE, Mme Aykna SALINS-GIRARDOT, Mr Olivier PREVOST, Mr François JACOUTOT, Mme Véronique LEZENVEN, Mr Laurent ZURBACH, Mr Jacques CARREZ, Mme Stéphanie DULAC, Mr Renaud COLSON, Mme Annie POIGNAND, Mr Pierre MONTRICHARD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations :

Mme Catherine SCHULBAUM à Mr Martial DEVAUX

Mme Chantal LEGRY à Mr Jacques CARREZ

Mr Gilbert CANILLO à Daniel ALLEMANDET

Mme Colette LAZZARIS à Audrey ROCAULT

Mme Marie-Laure DELLAY à Mme Aykna SALINS-GIRARDOT

Absent excusé : Néant

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
 2. Approbation du dernier procès-verbal du Conseil municipal du 5 Novembre 2025
-

1. Le quorum étant réuni, il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire. **Est désigné pour assurer cette fonction Mr Christian COMBE.**
2. Mr le Maire demande si le procès-verbal du Conseil Municipal du 05 Novembre 2025 fait l'objet de remarque.

Remarque de Mme Stéphanie DULAC :

Le constat fait par Mr le Maire et inscrit dans la délibération 2025-116 indiquant un dépassement d'environ 45% des estimations initiales des travaux chiffrés par la MOE doit être reporté dans la délibération 2025-117.

Aucune autre remarque relevée, le PV est donc approuvé à l'unanimité.

Sans autre remarque, Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

1. Projets de délibération :

- **Actualisation du tarif broyeur, amendes et administratif pour 2026 – Délibération n°2025-120**
- **Actualisation du tarif 2026 de location des salles – Délibération n°2025-121**
- **Validation de la convention d'occupation des locaux communaux par l'AC2000– Délibération n°2025-122**
- **Validation de la convention d'occupation des locaux communaux par le comité des fêtes– Délibération n°2025-123**
- **Validation de la convention de partenariat saisons 2025-26 avec Côté Cour pour Grand 8 2025/2026 – Délibération n°2025-124**
- **Validation de la convention d'occupation des locaux communaux par KCB (Kit Club Bisontin) – Délibération n°2025-125 → **report de l'examen de cette délibération à la demande de Mr le Maire****
- **Recrutement de quatre agents recenseurs – Délibération n°2025-126**
- **Validation du prestataire de vidéo surveillance– Délibération n°2025-127**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 02 (FTM 02-05) : Travaux d'anticipation pour évacuation EP – Délibération n°2025-128 – Plus-value HT 2.070,00 €**

- **Fiche de Travaux modificatifs lot 03 (FTM 03-18) : Création d'une assise béton, réalisation d'enduit sur le mur et reprise des marches béton de l'escalier sous-sol – Délibération n°2025-129 – Plus-value HT 2.053,35 €**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 04 (FTM 04-05) : Réalisation d'un bardage et faux plafond au-dessus de la porte d'entrée – Délibération n°2025-130 – Plus-value HT 2.016,32 €**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-03) : Etanchéité à l'air sur poutre béton et reprise de la cloison de l'office RDJ. Doublage de MOB avec de la laine de roche et membrane pare vapeur. Enduit et peinture de toutes les portes et plinthes– Délibération n°2025-131 – Plus-value HT 40.606,46 €**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-04) : Remise en peinture des murs après déplacement des goulottes TBI– Délibération n°2025-132 – Plus-value HT 4.226,22 €**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-05) : Mise en peinture des murs du local ménage et après dépose panneaux lièges– Délibération n°2025-133 – Plus-value HT 5.191,92 €**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-06) : Reprise suite dégât des eaux – Délibération n°2025-134 – Plus-value HT 2.616,57 €**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 10-01) : Remplacement plafond hall par dalles 600x600– Délibération n°2025-135 – Plus-value HT 918,00€**
- **Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 10-02) : Reprise suite dégât des eaux– Délibération n°2025-136 – Plus-value HT 6.135,50€**
- **Révision de la MAPA (Marché à Procédure Adaptée) délibérée sous le n° 2025-68 - Délibération n°2025-137– Plus-value HT 6.680,00€**
- **Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade – Délibération n°2025-138**
- **Création de deux postes non permanents - Délibération n°2025-139**
- **Modification du tableau des effectifs - Délibération n°2025-140**
- **RETRAIT de la délibération n°2025-118 et nouvelle décision d'acquisition de deux parcelles boisées pour une surface de 51 ares 25 centiares – délibération n°2025-141**

- **BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative (DM) n° 7 - Délibération n°2025-142**

2. Informations

- Prochain CM le 27 janvier 2026
- Travaux sécurisation lotissement Bois de Choumois → Martial Devaux
- Proposition affichage légal par écran tactile extérieur → Christian Combe

3. Décision du Maire

- Néant

Délibération n°2025-120 – Actualisation du tarif broyeur, amendes et administratif pour

Objets	Actuel	2026
Prestation de broyage de végétaux	45 € pour la première heure	50 € pour la première heure
	20€ par demi-heure supplémentaire entamée	25€ par demi-heure supplémentaire entamée
Amende pour enlèvement et élimination d'un dépôt sauvage	135€	150 €
Amende pour dépôt de gravats, matériaux ou tout autre produit inerte sans autorisation	800€	800€
Reproduction de documents administratifs par page :		
A4 noir et blanc	0,30 €	0,35 €
A4 couleur	0,40 €	0,45 €
A3 noir et blanc	0,50 €	0,55 €
A3 couleur	0,60 €	0,65€
Envoi de documents administratifs (suspendus, absence de régie)	Tarifs postaux en vigueur	Tarifs postaux en vigueur

20
26

Vu
la
délib
érati
on
n°20
21-
54
du
09
déce
mbre
2021
,

Vu
la
délib
érati
on

n°2022-54 du 12 juillet 2022,
Vu la délibération n° 2023-07 du 5 janvier 2023,
Vu le CGCT,

Vu le Code des relations entre le public et l'administration,
Mr le Maire propose les tarifs suivant pour 2026 :

Modalités de mise à disposition du broyeur de végétaux :

- Pour clarification, on vend une prestation de broyage et non une mise à disposition de moyens,
- Ce service est réservé exclusivement aux administrés de la commune de Châtillon le Duc,
- Un agent municipal véhiculera le broyeur de végétaux jusqu'au domicile de l'administré ayant sollicité le service,
- L'agent municipal sera la seule personne habilitée à utiliser le broyeur pendant toute la durée d'intervention,
- Le broyage se fera selon la dimension et la qualité des végétaux, seul l'agent municipal est habilité à prendre ces décisions,
- Toute heure et toute demi-heure commencée est due,
- Le règlement devra s'effectuer par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.

Amendes :

- Ces amendes sont à facturer uniquement lorsque les auteurs de ces incivilités sont identifiés par le Maire, un agent assermenté ou par la gendarmerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette tarification pour 2026
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-121 – Actualisation du tarif 2026 de location des salles

Vu la délibération n°2021-54 du 09 décembre 2021,
Vu la délibération n°2022-54 du 12 juillet 2022,
Vu la délibération n° 2023-07 du 5 janvier 2023,
Vu le CGCT,
Vu le Code des relations entre le public et l'administration,

Grille tarifaire location bâtiments communaux				
	Chatillon	Tallenay	Cuisine (en option)	Cas particuliers
Salle Comte				
1 journée	150 €	180 €	80 €	
1 week end	270 €	320 €	80 €	
Forfait énergie (du 01-11/N au 31-03/N+1)	10€ par jour	10€ par jour		
Hors période scolaire-animateurs salariés AC2000				10€ de l'heure
Salle Pyramidale				
1 journée	120 €	150 €	90 €	
1 week end	180 €	230 €	90 €	
Forfait énergie (du 01-11/N au 31-03/N+1)	10€ par jour	10€ par jour		
Hors période scolaire-animateurs salariés AC2000				10€ de l'heure
Gymnase				
1/2 journée (8h-14h ou 14h-20h)				100 €
1 journée (8h-20h)				180 €
1 week-end (samedi 8h-dimanche 20h)				350 €
Forfait énergie (du 01-11/N au 31-03/N+1)				50€ par jour (pas de comptage à la 1/2 journée)

Il est entendu que pour la location des salles :

- Les locations du gymnase et des salles Comte et Pyramidale sont gratuites pour l'ensemble des associations ayant leur siège social sur le territoire de Châtillon-le-Duc dans le cadre d'animations sans droit d'entrée pour les visiteurs ou spectateurs et limitées à 8 locations par année civile (soit du 1^{er} janvier de l'année N au 31 décembre de l'année N) par association, pour des animations avec droit d'entrée payant pour les visiteurs ou spectateurs. Les événements se déroulant exclusivement à l'extérieur des locaux ne seront pas considérés comme un événement avec droit d'entrée payant.
- Le Gymnase ne fait pas l'objet de location aux particuliers.
- Le Gymnase pourra être mis à disposition, sous la forme de location, uniquement à des entités sportives extérieures à Châtillon le Duc, telles que ligues, fédérations, clubs sportifs.
- Pour les particuliers, la location des salles Comte et Pyramidale sera exclusivement réservée aux habitants de Châtillon le Duc et de Tallenay.
- La journée de location des salles Comte et Pyramidale pour 24h s'entend de 8h de J1 à 8h de J2.
- Le week-end de location des salles Comte et Pyramidale pour 48h s'entend du samedi 8h au lundi 8h.
- A partir de 23h, aucune nuisance sonore ne doit être perceptible de l'extérieur.

- Les salles Comte et Pyramidale pourront être mises gratuitement à disposition des organisateurs de réunions politiques, en période électorale.
- Pour les moments de convivialité après des funérailles, et exclusivement pour les habitants de Châtillon le Duc, les salles Comte et Pyramidale seront mises gratuitement à disposition des familles (cuisine comprise).
- Pour toute location de salle, quelle que soit la durée, il sera demandé un dépôt de garantie d'un montant de 500€ par chèque à l'ordre du Trésor Public pour faire face à d'éventuels dommages, dégradations ou impayés.
- Est acté une mise à disposition à titre gratuit de la salle pyramidale, une fois par année civile de l'année N aux agents communaux – après 6 mois d'ancienneté au sein de la collectivité – qui en font la demande, en fonction des disponibilités de la salle, priorisation donnée aux habitants de Châtillon le Duc et aux associations de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette tarification pour 2026
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-122 – Validation de la convention d'occupation des locaux communaux par l'AC2000

Mr le Maire propose de valider la délibération sur la convention d'occupation des locaux communaux par l'AC2000.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** cette convention
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 1

Pour 16 (Christian COMBE – président de l'AC 2000 et François JACOUTOT n'ont pas pris part au vote)

Délibération n°2025-123 – Validation de la convention d’occupation des locaux communaux par le comité des fêtes

Mr le Maire propose de valider la délibération sur la convention d’occupation des locaux communaux par le comité des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l’unanimité :

- **APPROUVE** cette convention
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 17 (Renaud COLSON – président du CDF et Daniel ALLEMANDET n’ont pas pris part au vote)

Délibération n°2025-124 – Validation de la convention de partenariat saisons 2025-26 avec Côté Cour pour Grand 8 2025/2026

Mr le Maire propose de valider le partenariat avec Côté Cour par le Grand 8 pour la saison 2025-26.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l’unanimité :

- **APPROUVE** ce partenariat
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-126 – Recrutement de quatre agents recenseurs

Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier 2026 au 14 Février 2026,

Les 4 agents recenseurs sont :

- Solange CHAILLOT
- Raoul SANZGONI
- Gabriel MAIROT
- Dominique MARÉCHAL

Mr le Maire propose :

- La création de **Quatre (4)** emplois d'agents recenseurs **vacataires** à temps non complet, pour la période allant de début janvier à mi-février.
- Le montant de **la rémunération se fera sur la base d'un forfait brut de 881 € après service fait par agent.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette création et la rémunération associée
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-127 – Validation du prestataire de vidéosurveillance

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29 et suivants,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code de la sécurité intérieure, notamment ses dispositions relatives aux systèmes de vidéoprotection (articles L251-1 et suivants),

Vu le budget communal 2025

M. Le Maire expose au Conseil Municipal le processus de consultation pour l'installation, la mise en service, l'exploitation et la maintenance d'un système de vidéosurveillance sur le territoire de la commune.

Il a été procédé à un appel d'offre à destination de 3 entreprises :

- Eiffage, qui n'a pas souhaité faire une offre pour cause de non-compétitivité
- Polysécurité qui a remis une offre
- Jet1Oeil qui a remis une offre

La présentation des offres faite en séance du Conseil Municipal, il est proposé de retenir l'offre de la société Jet1Oeil qui est la mieux-disante et avec les conditions principales suivantes :

- référence de l'offre Jet1Oeil : CONTRAT QUALITE SERVICE N° 25090102-1 du 08/12/2025,
- conditions financières d'une location 60 mois inclus maintenance + abonnement 5 cartes SIM pour un loyer mensuel de 800,00 € HT.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la sélection de la société Jet1Oeil pour l'installation, la mise en service, l'exploitation et la maintenance d'un système de vidéosurveillance.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-128 – Fiche de Travaux modificatifs lot 02 (FTM 02-05) : Travaux d'anticipation pour évacuation EP –Plus-value HT 2.070,00 €

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire et de l'augmentation des surfaces couvertes par la médiathèque, la gestion des eaux pluviales demande une modification de génie civil. Surface demandée à traiter de 600 m2.

	Commune de Châtillon-le-Duc N°de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	--	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 02-05
Attente EP pour médiathèque	

Lot 02 VRD/AMENAGEMENT EXTERIEUR Titulaire FCE Adresse 3 Route de Besançon Ville PIREY	Origine de la demande Maître d'ouvrage X Maître d'Œuvre Chantier
---	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Travaux d'anticipation pour l'évacuation des EP de l'extension de la futur médiathèque Autres corps d'état concernés

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE Montant du marché initial 161 313,86 € Montant de la plus value Devis D251563 2 070,00 € Devis Devis Devis Montant de la moins value Devis Devis Devis Devis TOTAL FTM 2 070,00 € REMARQUES	Suivi des fiches de travaux modificatifs Montant des FTM déjà validées 68 302,00 € Montant marché en cours (Marché initial + FTM validée) 229 615,86 € Pourcentage marché en cours (Marché initial + FTM validée) 42,34% Montant marché provisoire (Marché en cours + FTM provisoire) 231 685,86 € Pourcentage marché provisoire (Marché en cours + FTM provisoire) 43,62%
--	--

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	20-oct.-25
--------------------	------------



DEVIS

NUMERO	DATE
D251563	26 septembre 2025

Chantier N° : 23-325 - MAIRIE DE CHATILLON LE DUC - GPE
 SCOLAIRE AMGT EXT
 N° marché : 23-325 - MAIRIE DE CHATILLON LE DUC - GPE
 SCOLAIRE AMGT EXT

MAIRIE DE CHATILLON LE DUC

1 place de la mairie

25870 CHATILLON LE DUC

A l'attention de GRANDVAUX Mathieu

Objet : CHATILLON LE DUC - Groupe scolaire / attente pluvial pour future médiathèque.

FCE - Levier

Contact administratif : Elise GUIGNARD - Ligne directe : 03 81 49 56 13 - contact@fce-levier.com

Affaire suivie par : Adrien GROSJEAN - 06 86 42 09 45

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Regard attente EP 40x40 + tampon B125	U	1.00	250.00	250.00
Fouille + réseau EP CR8 D110	ML	26.00	70.00	1 820.00

Montant H.T. 2 070.00 €

T.V.A. 20 % 414.00 €

Montant T.T.C. 2 484.00 €

Conditions générales de vente et de prestation de services en dernière page

Les quantités exactes seront vérifiées en fin de chantier par les deux parties

Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur

Validité de l'offre : 2 semaines

Signature du Client

BON POUR ACCORD le :

Jean Charles CUENOT
 Président
 France Clôture Environnement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-129 – Fiche de Travaux modificatifs lot 03 (FTM 03-18) : Création d'une assise béton, réalisation d'enduit sur le mur et reprise des marches béton de l'escalier sous-sol – Plus-value HT 2.053,35 €

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire et à la suite des travaux exécutés dans la cour la création d'une assise béton, réalisation d'enduit sur le mur et reprise des marches béton de l'escalier sous-sol sont à réaliser.

	Commune de Châtillon-le-Duc N°de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	--	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 03-18
Travaux de reprise dans la cour de l'école élémentaire	

Lot 03 DEMOLITION/GROS ŒUVRE Titulaire SN SMBTP Adresse Rue Bolivert Ville CHEMAUDIN	Origine de la demande Maître d'ouvrage X Maître d'Œuvre Chantier
---	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Création d'une assise béton au dessus des mur en L de la terrasse bois Réalisation d'un enduit sur le mur de soutènement existant Reprise des marches d'escaliers desservant la cave Autres corps d'état concernés
--

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE			Suivi des fiches de travaux modificatifs	
Montant du marche initial		240 121,05 €	Montant des FTM déjà validées 94 708,08 €	
Montant de la plus value			Montant marché en cours 334 829,13 €	
Devis	2025-250	2 053,35 €	(Marché initial + FTM validée)	
Devis				
Devis			Pourcentage marché en cours 39,44%	
Devis			(Marché initial + FTM validée)	
Montant de la moins value			Montant marché provisoire 336 882,48 €	
Devis			(Marché en cours + FTM provisoire)	
Devis				
Devis			Pourcentage marché provisoire 40,30%	
Devis			(Marché en cours + FTM provisoire)	
TOTAL FTM		2 053,35 €		
REMARQUES				

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	5-déc.-25
--------------------	-----------

Commune de Chatillon le Duc
1 place de la mairie
25870 Chatillon le Duc

Nos références : SN.SMBTP 2025-250

AFFAIRE : Groupement scolaire Chatillon le Duc - Travaux supplémentaires

Chemaudin , le 24/10/2025

OBJET :

Code	Désignation	Quantité	U	Prix Unit	Prix Total
1	<u>Travaux supplémentaires</u>				
1.1	Modification de l'escalier d'accès à la chaufferie suite au rehaussement du niveau de la cour, comprenant la réalisation de 5 marches selon plan de la MOE du 1er octobre 2025.	1,00	ENS	1 297,62 €	1 297,62 €
1.2	Création d'une assise béton derrière les mur en L existant, comprenant le coffrage 1 face contre la clôture, et le remplissage en béton sur une épaisseur de 5 à 10 cm. L'arase du béton sera le même que celui des murs en L : l'arase des mur en L n'étant pas régulière celle de l'assise sera également irrégulière.	12,50	ML	28,29 €	353,63 €
1.3	Reprise de l'aspect du béton sur l'excroissance au sol et le muret existant par l'application d'une enduit ciment. Localisation : latéral de la terrasse bois. /!\ l'absence de couvertine sur le muret ne permettra pas une pérennité de la reprise qui sera effectuée.	1,00	ENS	402,10 €	402,10 €
Total Travaux supplémentaires					2 053,35 €
Total H.T.					2 053,35 €
T.V.A. à 20,0%					410,67 €
Total T.T.C.					2 464,02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0
Contre 0
Pour 19

Délibération n°2025-130 –Fiche de Travaux modificatifs lot 04 (FTM 04-05) : Réalisation d'un bardage et faux plafond au-dessus de la porte d'entrée – Plus-value HT 2.016,32 €

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire, à l'école élémentaire aucun rafraichissement n'était prévu, afin de maintenir l'uniformité des lignes une partie en bois est nécessaire ainsi que la réalisation d'un faux plafond.

	Commune de Châtillon-le-Duc	MAITRE D'OUVRAGE
	N°de dossier 2054	Commune de Châtillon-le-Duc

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 04-05
Habillage entrée Ecole élémentaire	

Lot 04 STRUCTURE BOIS/BARDAGE BOIS	Origine de la demande
Titulaire SOGYCOBOIS	Maître d'ouvrage X
Adresse 3b rue André Viellard	Maître d'Œuvre
Ville FROIDEFONTAINE	Chantier

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Réalisation d'un bardage au dessus de la porte d'entrée en bardage bois / bleu Réalisation d'un faux plafond bois extérieur devant la porte d'entrée Autres corps d'état concernés
--

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE		Suivi des fiches de travaux modificatifs
Montant du marché initial 419 612,12 €		Montant des FTM déjà validées 16 658,07 €
Montant de la plus value		
Devis 25-091	2 016,32 €	
Devis		
Devis		
Devis		
Montant de la moins value		
Devis		
Devis		
Devis		
Devis		
TOTAL FTM 2 016,32 €		
REMARQUES		Pourcentage marché en cours 436 270,19 € (Marché initial + FTM validée)
		Pourcentage marché en cours 3,97% (Marché initial + FTM validée)
		Montant marché provisoire 438 286,51 € (Marché en cours + FTM provisoire)
		Pourcentage marché provisoire 4,45% (Marché en cours + FTM provisoire)

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	3-oct.-25
--------------------	-----------

D E V I S	Mairie de CHATILLON LE DUC
Edité à FROIDEFONTAINE, le 19 septembre 2025	1 Place de la Mairie
Référence : 25.091 Conçu le : 19/09/25	25870 CHATILLON LE DUC
Objet du devis	
REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DE CHATILLON LE DUC	
LOT 04 / STRUCTURE BOIS / BARDAGE BOIS	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1</u>	<u>Ecole élémentaire</u>				
<u>1.1</u>	<u>Habillage loggia entrée</u>				
1.1.1	Bardage sur l'imposte extérieure de la porte d'entrée comprenant: - laine de bois flex 55kg, épaisseur 200mm - ossature primaire avec fixations par équerres dans le béton - pare pluie - contre lattage et lattage - grille - bardage bicolor bleu/naturel à recouvrement idem existant	Ens	1,000	1 407,77	1 407,77
1.1.2	Habillage de la sous-face béton de la loggia comprenant: - grille porte plafond pour structure primaire - panneaux 3 plis sapin (à peindre) - grille périphérique	Ens	1,000	608,55	608,55
	Tôle d'habillage de la sous-face de linteaux béton (non compris)	U			
	Sous-total Habillage loggia entrée				2 016,32
	Sous-total Ecole élémentaire				2 016,32

Total H.T.	2 016,32
T.V.A. 20,00 %	403,26
Total T.T.C.	2 419,58
Net à payer (Euro)	2 419,58

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-131 – Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-03) : Étanchéité à l'air sur poutre béton et reprise de la cloison de l'office RDJ. Doublage de MOB avec de la laine de roche et membrane pare vapeur. Enduit et peinture de toutes les portes et plinthes– Plus-value HT 40.606,46 €

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire des phases en maternelle et école primaire nécessitent de la reprise d'étanchéité, le doublage sur les MOB pas prévu et des travaux de peinture.

	Commune de Châtillon-le-Duc N° de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	---	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 08-03
Remise en peinture école élémentaire	

Lot 08 CLOISON PEINTURE PLAFOND PLATRE Titulaire TECNIBAT Adresse 32 Rue Thomas Edison Ville BESANCON	Origine de la demande Maître d'ouvrage X Maître d'Œuvre Chantier
--	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Travaux complémentaires école maternelle : Etanchéité à l'air sur poutre béton + reprise de la cloison de l'office RDJ Travaux en moins valeur école élémentaire : Travaux de plâtrerie de plafond + retombée de plafond + peinture Encoffrement CF classe 6 Travaux en plus valeur école élémentaire : Doublage MOB avec laine de roche et membrane pare-vapeur + Cloisons CF saie de classe 6 Enduit / peinture de toutes l'école + portes + plinthes Autres corps d'état concernés
--

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE Montant du marché initial 168 376,97 € Montant de la plus value Devis 23114TF 40 606,46 € Devis Devis Devis Montant de la moins value Devis Devis Devis Devis TOTAL FTM 40 606,46 € REMARQUES		Suivi des fiches de travaux modificatifs Montant des FTM déjà validées 31 151,29 € Montant marché en cours (Marché initial + FTM validée) 199 528,26 € Pourcentage marché en cours (Marché initial + FTM validée) 18,50% Montant marché provisoire (Marché en cours + FTM provisoire) 240 134,72 € Pourcentage marché provisoire (Marché en cours + FTM provisoire) 42,62%
---	--	--

Maître d'Œuvre	
Favorable	X
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	3-oct.-25
--------------------	-----------



ÉTUDE & CONSEIL

RAVALEMENT DE FAÇADE

ISOLATION

PEINTURE EN BÂTIMENT

Devis	
Référence : 23114TF Conçu le : 30/09/25 Objet du devis	Commune de Châtillon le Duc 1 Place de la Mairie 25870 CHATILLON LE DUC
REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE 25870 CHATILLON LE DUC 3 Rue de la Dame Blanche 25870 CHATILLON LE DUC LOT N° 08 PLATRERIE PEINTURE	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	ECOLE MATERNELLE PHASE 1				
1.1	PLATRERIE				
1.1.1	CLOISON ENTRE DGT 2 ET OFFICE				
1.1.1.1	Fourniture et pose de cloison 98/48-35, 2 x BA13 par face, ossature de 48 double entraxe 0.60 ml hauteur maximale 3.75 ml, isolation par laine de verre type PAR de 45 mm et traitement des joints par bandes et enduit spécial, EI120, 46 dB.	M2	16,03	55,05	882,45
	Sous-total				882,45
1.1.2	ETANCHEITE A L'AIR ENTRE BAC TOITURE ET MUR BETON				
1.1.2.1	Fourniture et pose de membrane d'étanchéité à l'air type Vario Duplex compris adhésifs KB1 et silicone Vario DS pour jonction des différentes matières.	FT	1,00	1 901,45	1 901,45
	Sous-total				1 901,45
	Sous-total				2 783,90
	Sous-total				2 783,90
2	ECOLE PRIMAIRE PHASE 2				
2.1	TRAVAUX EN MOINS VALUE				
2.1.1	DOUBLAGE				
2.1.1.1	Fourniture et pose de doublage stl, 2 x BA13 standard, ossature Montant 48 entraxe 0.60, isolation par laine de verre type PAR de 45 mm, traitement des joints par bandes et enduit spécial.	M2	-124,10	40,47	-5 022,33
	Sous-total				-5 022,33

32 rue Thomas Edison - 25000 BESANCON - Tél : 03.81.48.51.91 - Fax : - email : contact@tecnibat.fr

SAS au capital de 70 000 € - SIRET : 88380116900037 - APE : 4331Z - TVA Intracommunautaire : FR 87 883 801 169 - RCS : B 883 801 169

Page 1

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
2.1.2	PLAFOND PLATRE				
2.1.2.1	Fourniture et pose de plafond stil, 1 x BA13 standard, ossature par fourrure F47 entraxe 0.50, traitement des joints par bandes et enduit spécial.	M2	-31,30	31,18	-975,93
2.1.2.2	Fourniture et pose de retombée stil de faux plafond, 1 x BA13 standard, ossature par montant de 48-35 simple entraxe 0.60, hauteur 0.50 ml, sans isolation, traitement des joints par bandes et enduit spécial.	ML	-16,40	24,19	-396,72
2.1.2.3	Fourniture et pose de retombée stil de faux plafond, 1 x BA13 standard, ossature par montant de 48-35 simple entraxe 0.60, hauteur 0.50 ml, sans isolation, traitement des joints par bandes et enduit spécial.	ML	-5,75	23,89	-137,37
2.1.2.4	Fourniture et pose caisson acoustique vertical 2150*700*700 ht, 2x BA13 std, ossature Montant de 48 mm double entraxe 0.40, isolation 85 mm et traitement de joints par bandes et enduit spécial.	ML	-7,12	66,75	-475,26
2.1.2.5	Fourniture et pose de Gaine de désenfumage PROMAT ép 50mm	M2	-21,45	181,17	-3 886,10
2.1.2.6	Fourniture et pose de trappe de visite Knauf PLP, dimensions 300 x 300 mm.	U	-3,00	73,40	-220,20
2.1.2.7	Fourniture et pose de trappe de visite Knauf PLP, dimensions 400 x 400 mm.	U	-3,00	81,41	-244,23
	Sous-total				-6 335,81
2.1.3	PEINTURE				
2.1.3.1	Enduit garnissant de rattrapage en deux passes sur murs anciens	M2	-124,10	18,69	-2 319,43
2.1.3.2	Egrenage, révision des bandes placo, ratissage, ponçage, application de 2 couches de peinture mate sur plafonds.	M2	-44,10	14,80	-652,68
2.1.3.3	Application d'une couche fixateur et 1couche peinture D2 type PANCYRTEX D2 AERO ou similaire.	M2	-26,90	16,62	-447,08
	Sous-total				-3 419,19
	Sous-total				-14 777,33
2.2	TRAVAUX EN PLUS-VALUE				
2.2.1	DOUBLAGE MUR OSSATURE BOIS				
2.2.1.1	Fourniture et pose d'une ossature en rail et montant de 62 mm, Laine de roche type Rockmur Nu de 75 mm, R : 2.10 m².K/W.	M2	128,69	43,92	5 652,06
2.2.1.2	Fourniture et pose de membrane d'étanchéité à l'air type Vario Duplex compris adhésifs KB1 et silicone Vario DS pour jonction des différentes matières.	M2	128,69	17,05	2 194,16
2.2.1.3	Fourniture et pose de doublage stil, 1 x BA13 standard, ossature Montant 48 entraxe 0.60 et traitement des joints par bandes et enduit spécial.	M2	128,69	32,67	4 204,30
	Sous-total				12 050,52
2.2.2	CLOISONS (Gaine Salle de classe 6)				
2.2.2.1	Fourniture et pose de cloison 98/48-35, 2 x BA13 standard par face, ossature de 48 double entraxe 0.60 ml hauteur maximale 3.75 ml, isolation par laine de verre type PAR de 45 mm et traitement des joints par bandes et enduit spécial, EI60, 46 dB.	M2	16,05	80,58	1 293,31
	Sous-total				1 293,31
2.2.3	PEINTURE				
2.2.3.1	MURS EXISTANTS				
2.2.3.1.1	Arrachage de Toile de verre, egrenage, évacuation des déchets à la DP.	M2	836,72	8,12	6 794,17
2.2.3.1.2	Enduit garnissant de rattrapage en deux passes sur murs anciens	M2	836,72	18,69	15 638,30
2.2.3.1.3	Impression, rebouchage, ponçage, fourniture et pose de toile de	M2	836,72	17,74	14 843,41

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	verre maille fine et application de deux couches de peinture satinée				
	Sous-total				37 275,88
<u>2.2.3.2</u>	SUR RETOMBEES				
2.2.3.2.1	Egrenage, révision des bandes placo, ratissage, ponçage, application de 2 couches de peinture mate.	ML	42,74	7,54	322,26
	Sous-total				322,26
<u>2.2.3.3</u>	SUR PLINTHES BOIS				
2.2.3.3.1	Impression, rebouchage, ponçage et application de deux couches de peinture satinée	ML	252,04	4,10	1 033,36
	Sous-total				1 033,36
<u>2.2.3.4</u>	SUR BLOC-PORTES				
2.2.3.4.1	Impression, rebouchage, ponçage et application de deux couches de peinture satinée sur bloc-porte 1 vantail.	U	2,00	104,10	208,20
2.2.3.4.2	Impression, rebouchage, ponçage et application de deux couches de peinture satinée sur bloc-porte 2 vantaux.	U	2,00	208,18	416,36
	Sous-total				624,56
	Sous-total				39 256,06
	Sous-total				52 599,89
	Sous-total				37 822,56
Total H.T.					40 606,46
Total T.V.A. 20,00 %					8 121,29
Total T.T.C.					48 727,75
Net à payer (Euro)					48 727,75

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-132 – Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-04) : Remise en peinture des murs après déplacement des goulottes TBI– Plus-value HT 4.226,22€

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire, à école primaire, à la suite d'un déplacement des goulottes alimentant les TBI, une opération de reprise d'enduisage et de peinture est nécessaire.

	Commune de Châtillon-le-Duc N°de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	--	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 08-04
Remise en peinture des murs de salle de classe	

Lot 08 CLOISON PEINTURE PLAFOND PLATRE Titulaire TECNIBAT Adresse 32 Rue Thomas Edison Ville BESANCON	Origine de la demande Maître d'ouvrage X Maître d'Œuvre Chantier
--	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Remise en peinture des murs de couleurs des salle de classe après déplacement des goulottes TBI. Travaux durant les vacances d'octobre 2025 Autres corps d'état concernés
--

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE Montant du marché initial 168 376,97 € Montant de la plus value Devis 23114TF 4 226,22 € Devis Devis Devis Montant de la moins value Devis Devis Devis Devis TOTAL FTM 4 226,22 € REMARQUES	Suivi des fiches de travaux modificatifs Montant des FTM déjà validées 71 757,75 € Montant marché en cours 240 134,72 € <i>(Marché initial + FTM validée)</i> Pourcentage marché en cours 42,62% <i>(Marché initial + FTM validée)</i> Montant marché provisoire 244 360,94 € <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i> Pourcentage marché provisoire 45,13% <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i>
---	---

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	
--------------------	--



ÉTUDE & CONSEIL

RAVALEMENT DE FAÇADE

ISOLATION

PEINTURE EN BÂTIMENT

Devis	
Référence : 23114TFA Conçu le : 03/10/25	Commune de Châtillon le Duc 1 Place de la Mairie 25870 CHATILLON LE DUC
Objet du devis REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE 25870 CHATILLON LE DUC 3 Rue de la Dame Blanche 25870 CHATILLON LE DUC LOT N° 08 PLATRERIE PEINTURE	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	ECOLE PRIMAIRE PHASE 2				
1.1	PEINTURE SUR FACES DES TABLEAUX DES SALLES DE CLASSE SUITE A MODIFICATION DES EMPLACEMENTS				
1.1.1	Protection des sols par baches polyane compris toutes sujétions.	M2	85,47	6,98	596,58
1.1.2	Reprise d'enduit au droit des anciennes goulottes électriques, impression.	ENS	8,00	187,68	1 501,44
1.1.3	Ponçage et application de 2 couches de peinture satinée ou velours sur murs. <i>Nota : Déplacement du mobilier et nettoyage de fin de chantier à charge du client.</i>	M2	142,45	14,94	2 128,20
	Sous-total				4 226,22
	Sous-total				4 226,22

32 rue Thomas Edison - - 25000 BESANCON - Tél : 03.81.48.51.91 - Fax : - email : contact@tecnibat.fr

SAS au capital de 70 000 € - SIRET : 88380116900037 - APE : 4331Z - TVA Intracommunautaire : FR 87 883 801 169 - RCS : B 883 801 169

Page 1

Total H.T.	4 226,22
Total T.V.A. 20,00 %	845,24
Total T.T.C.	5 071,46
Net à payer (Euro)	5 071,46

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-133 – Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-05) : Mise en peinture des murs du local ménage et après dépose panneaux lièges - Plus-value HT 5.191,92 €

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire, école primaire, des travaux de peinture dans le local ménage et à la place des panneaux lièges démontés sont obligatoires.

	Commune de Châtillon-le-Duc N° de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	---	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 08-05
Remise en peinture local ménage	

Lot 08 CLOISON PEINTURE PLAFOND PLATRE Titulaire TECNIBAT Adresse 32 Rue Thomas Edison Ville BESANCON	Origine de la demande Maître d'ouvrage Maître d'Œuvre Chantier
--	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Remise en peinture du local servant de local ménage. Placo collé sur ancienne faïence Enduit de rebouchage sur attentes Elec et CVC démontées. Reprise des murs de la circulation après dépose des panneaux lièges Autres corps d'état concernés

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE Montant du marché initial 168 376,97 € Montant de la plus value Devis 23114TFB 5 191,92 € Devis Devis Devis Montant de la moins value Devis Devis Devis Devis TOTAL FTM 5 191,92 € REMARQUES		Suivi des fiches de travaux modificatifs Montant des FTM déjà validées 31 151,29 € Montant marché en cours 199 528,26 € <i>(Marché initial + FTM validée)</i> Pourcentage marché en cours 18,50% <i>(Marché initial + FTM validée)</i> Montant marché provisoire 204 720,18 € <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i> Pourcentage marché provisoire 21,58% <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i>
--	--	---

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	
--------------------	--

	Commune de Châtillon-le-Duc N°de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	--	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 08-05
Remise en peinture local ménage	

Lot 08 CLOISON PEINTURE PLAFOND PLATRE Titulaire TECNIBAT Adresse 32 Rue Thomas Edison Ville BESANCON	Origine de la demande Maître d'ouvrage Maître d'Œuvre Chantier
--	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Remise en peinture du local servant de local ménage. Placo collé sur ancienne faïence Enduit de rebouchage sur attentes Elec et CVC démontées. Reprise des murs de la circulation après dépose des panneaux lièges Autres corps d'état concernés

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE Montant du marché initial 168 376,97 € Montant de la plus value Devis 23114TFB 5 191,92 € Devis Devis Devis Montant de la moins value Devis Devis Devis Devis TOTAL FTM 5 191,92 €	Suivi des fiches de travaux modificatifs Montant des FTM déjà validées 31 151,29 € Montant marché en cours <i>(Marché initial + FTM validée)</i> 199 528,26 € Pourcentage marché en cours <i>(Marché initial + FTM validée)</i> 18,50% Montant marché provisoire <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i> 204 720,18 €
REMARQUES	Pourcentage marché provisoire <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i> 21,58%

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	
--------------------	--



ÉTUDE & CONSEIL
RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION
PEINTURE EN BÂTIMENT

Devis	
Référence : 23114TFB Conçu le : 15/10/25 Objet du devis	Commune de Châtillon le Duc 1 Place de la Mairie 25870 CHATILLON LE DUC
REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE 25870 CHATILLON LE DUC 3 Rue de la Dame Blanche 25870 CHATILLON LE DUC LOT N° 08 PLATRERIE PEINTURE	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	ECOLE PRIMAIRE PHASE 2				
1.1	DEGAGEMENT SALLE CLASSE 3, 4 ET 5 SUITE A LA DEPOSE DES PANNEAUX EN LIEGE (1 face)				
1.1.1	SUR MURS				
1.1.1.1	Reprise d'enduit au droit des anciennes goulottes électriques, impression.	ENS	1,00	866,74	866,74
1.1.1.2	Ponçage et application de 2 couches de peinture satinée ou velours sur murs.	M2	39,47	14,94	589,68
	Sous-total				1 456,42
1.1.2	SUR SOLS				
1.1.2.1	Protection des sols par baches polyane compris toutes sujétions.	M2	43,16	6,98	301,26
	Sous-total				301,26
	Sous-total				1 757,68
1.2	LOCAL RANGEMENT 2				
1.2.1	PLATRERIE				
1.2.1.1	Fourniture et pose de BA13 collé, traitement des joints par bandes et enduit spécial.	M2	37,47	55,99	2 097,95
	Sous-total				2 097,95
1.2.2	PEINTURE				
1.2.2.1	SUR MURS				
1.2.2.1.1	Impression, rebouchage, ponçage et application de deux couches de peinture satinée	M2	37,47	32,60	1 221,52
	Sous-total				1 221,52

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1.2.2.2</u>	SUR PLINTHES BOIS				
1.2.2.2.1	Impression, rebouchage, ponçage et application de deux couches de peinture satinée	ML	12,91	8,89	114,77
	<i>Nota : Déplacement du mobilier et nettoyage de fin de chantier à charge du client.</i>				
	Sous-total				114,77
	Sous-total				1 336,29
	Sous-total				3 434,24
	Sous-total				5 191,92
Total H.T.					5 191,92
Total T.V.A. 20,00 %					1 038,38
Total T.T.C.					6 230,30
Net à payer (Euro)					6 230,30

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-134 – Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 08-06) : Reprise suite dégât des eaux– Plus-value HT 2.616,57 €

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire, école primaire, un dégât des eaux nécessite une reprise placo et peinture.

	Commune de Châtillon-le-Duc N°de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	--	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 08-06
Remise en peinture suite dégats des eaux médiathèque	

Lot 08 CLOISON PEINTURE PLAFOND PLATRE Titulaire TECNIBAT Adresse 32 Rue Thomas Edison Ville BESANCON	Origine de la demande Maître d'ouvrage X Maître d'Œuvre Chantier
--	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Protection de sol et des mobilier en place Démontage des éléments placo pour réparation tuyau EP Reprise plâtrerie après réparation Remise en peinture des ouvrages Autres corps d'état concernés
--

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE			Suivi des fiches de travaux modificatifs	
Montant du marche initial		168 376,97 €	Montant des FTM déjà validées 31 151,29 €	
Montant de la plus value			Montant marché en cours 199 528,26 €	
Devis	23114TFC	2 616,57 €	(Marché initial + FTM validée)	
Devis				
Devis				
Devis				
Montant de la moins value			Pourcentage marché en cours 18,50%	
Devis			(Marché initial + FTM validée)	
Devis				
Devis				
Devis				
TOTAL FTM		2 616,57 €	Montant marché provisoire 202 144,83 €	
REMARQUES			(Marché en cours + FTM provisoire)	
			Pourcentage marché provisoire 20,05%	
			(Marché en cours + FTM provisoire)	

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	5-déc.-25
--------------------	------------------



ÉTUDE & CONSEIL
RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION
PEINTURE EN BÂTIMENT

Devis	
Référence : 23114TFC Conçu le : 12/11/25 Objet du devis	Commune de Châtillon le Duc 1 Place de la Mairie 25870 CHATILLON LE DUC
REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE 25870 CHATILLON LE DUC 3 Rue de la Dame Blanche 25870 CHATILLON LE DUC LOT N° 08 PLATRERIE PEINTURE	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	MEDIATHEQUE - DEGAT DES EAUX				
1.1	INSTALLATION DE CHANTIER				
1.1.1	Protection verticale par baches polyane et pège aluminium.	ENS	1,00	351,71	351,71
1.1.2	Protection des sols par baches polyane compris toutes sujétions.	ENS	1,00	121,66	121,66
	Sous-total				473,37
1.2	DEMONTAGE ET EVACUATION				
1.2.1	Démontage du coffre placo, du faux plafond démontable et du coffre bois et évacuation à la décharge publique.	ENS	1,00	407,25	407,25
	Sous-total				407,25
1.3	PLATRERIE				
1.3.1	Reprise du soffite par ossature 48, PAR de 45 mm et BA13 standard compris joints.	ENS	1,00	856,71	856,71
	Sous-total				856,71
1.4	PEINTURE				
1.4.1	Reprise d'enduit, impression.	ENS	1,00	435,74	435,74
1.4.2	Ponçage et application de 2 couches de peinture velours sur murs.	ENS	1,00	443,50	443,50
	<i>Nota : Déplacement du mobilier et nettoyage de fin de chantier à charge du client.</i>				
	Sous-total				879,24
	Sous-total				2 616,57

Total H.T.	2 616,57
Total T.V.A. 20,00 %	523,31
Total T.T.C.	3 139,88
Net à payer (Euro)	3 139,88

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

**Délibération n°2025-135 – Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 10-01) :
Remplacement plafond hall par dalles 600x600– Plus-value HT 918,00€**

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire, école primaire, le remplacement du plafond bois par un plafond dalles.

	Commune de Châtillon-le-Duc N°de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	--	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 10-01
Remplacement plafond Hall d'entrée	

Lot 10 PLAFONDS MODULAIRES Titulaire PERRIN Adresse Chemin des Maurapans Ville CHATILLON LE DUC	Origine de la demande Maître d'ouvrage Maître d'Œuvre X Chantier
--	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Modification de plafond du hall remplacement plafond lame bois(Malenfer) pour plafond 600 x 600 semi encastré Autres corps d'état concernés
--

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE Montant du marché initial 34 477,50 € Montant de la plus value Devis B2500718 918,00 € Devis Devis Devis Montant de la moins value Devis Devis Devis Devis	Suivi des fiches de travaux modificatifs Montant des FTM déjà validées Montant marché en cours 34 477,50 € <i>(Marché initial + FTM validée)</i> Pourcentage marché en cours 0,00% <i>(Marché initial + FTM validée)</i> Montant marché provisoire 35 395,50 € <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i> Pourcentage marché provisoire 2,66% <i>(Marché en cours + FTM provisoire)</i>
TOTAL FTM 918,00 €	
REMARQUES	

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	15-mai-25
--------------------	-----------

CHANTIER : PBE23020.01

DEVIS : B2500718

Date : 14/05/2025

Description : CHATILLON LE DUC - GROUPE SCOLAIRE - LOT 10
ECOLE PRIMAIRE - PHASE 2 - Plus-value faux-plafonds
LOT 10 : PLAFOND MODULAIRE

Adresse travaux : GROUPE SCOLAIRE - 25870 CHATILLON LE DUC

Vos réf. : B001379

Votre contact : Sylvain VALLI - Email s.valli@perrin-sas.com

MAIRIE DE CHATILLON LE DUC

1 PLACE DE LA MAIRIE

25870 CHATILLON LE DUC

A l'attention de Catherine BOTTERON

Page 1 sur 1

N°	Désignation	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
1	<u>Lot 10 / PLAFOND MODULAIRE - ECOLE PRIMAIRE - PHASE 2</u>	<u>Ens</u>			<u>918,00€</u>
1.1	1 PLAFOND MODULAIRES SUIVANT PLAN DU 13/05/25	ENS			918,00€
1.1.1	1.1.1 Plafond démontable 600 x 600 blanc / Bord droit sur T24	M2	-24,00	25,00€	-600,00€
1.1.2	1.1.1 Plafond démontable 600 x 600 blanc / Bord feuilluré sur T15	M2	46,00	33,00€	1 518,00€

Mode règlement : VIR 30J DATE DE FACTURE

TVA acquittée sur encaissement

Total HT	918,00€
Total TVA (20.00%)	183,60€
Total TTC	1 101,60€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-136 – Fiche de Travaux modificatifs lot 08 (FTM 10-02) : Reprise suite dégât des eaux– Plus-value HT 6.135,50€

Dans le cadre de la réhabilitation du groupe scolaire élémentaire, à école primaire un dégât des eaux nécessite une reprise placo et peinture.

	Commune de Châtillon-le-Duc N°de dossier 2054	MAITRE D'OUVRAGE Commune de Châtillon-le-Duc
---	--	--

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS :	FTM 10-02
Bilan des travaux faux plafond Ecole élémentaire	

Lot 10 PLAFONDS MODULAIRES Titulaire PERRIN Adresse Chemin des Maurapans Ville CHATILLON LE DUC	Origine de la demande Maître d'ouvrage Maître d'Œuvre X Chantier
--	--

MODIFICATION DE PRESTATIONS Justification des travaux Remplacement des plafond plâtres par des plafonds suspendus Bandeau en plaque de plâtre pour retombés de plafond Autres corps d'état concernés
--

INCIDENCE DE DELAIS

INCIDENCE FINANCIERE Montant du marché initial 34 477,50 € Montant de la plus value Devis B2501069 6 135,50 € Devis Devis Devis Montant de la moins value Devis Devis Devis Devis TOTAL FTM 6 135,50 €	Suivi des fiches de travaux modificatifs Montant des FTM déjà validées Montant marché en cours 34 477,50 € (Marché initial + FTM validée) Pourcentage marché en cours 0,00% (Marché initial + FTM validée) Montant marché provisoire 40 613,00 € (Marché en cours + FTM provisoire)
REMARQUES	Pourcentage marché provisoire 17,80% (Marché en cours + FTM provisoire)

Maître d'Œuvre	
Favorable	x
Défavorable	

SIGNATURE

Maître d'Ouvrage	
Favorable	
Défavorable	

SIGNATURE

FAIT A BESANCON LE	18-sept.-25
--------------------	-------------

MAIRIE DE CHATILLON LE DUC
1 PLACE DE LA MAIRIE

CHANTIER : PBE23020.01

DEVIS : B2501069

25870 CHATILLON LE DUC

Date : 08/09/2025

A l'attention de Catherine BOTTERON

Description : CHATILLON LE DUC - GROUPE SCOLAIRE - LOT 10 PLAFOND MODULAIRE - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Adresse travaux : GROUPE SCOLAIRE - 25870 CHATILLON LE DUC

Vos réf. : B001378

Votre contact : Sylvain VALLI - Email: s.valli@perrin-sas.com Tél: 06.61.88.48.41

Page 1 sur 2

N°	Désignation	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
1	Lot 10 / PLAFOND MODULAIRE - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	Ens			6 135,50€
1.1	PLAFOND BORD DROIT				2 583,00€
1.1.1	1.1.1 Plafond démontable 600 x 600 blanc : QUANTITES REELLES REALISEES <u>Localisation :</u> - Ecole Maternelle : 745.43 m² - Ecole Primaire : 690.09 m²	M2	1 435,52	25,00€	35 888,00€
1.1.2	1.1.1 Plafond démontable 600 x 600 blanc : DÉDUCTION DES QUANTITES PREVUES AU MARCHE <u>Localisation :</u> - Ecole Maternelle : 731.90 m² - Ecole Primaire : 600.30 m²	M2	-1 332,20	25,00€	-33 305,00€
1.2	BANDEAUX				2 992,50€
1.2.1	1.1.3 Retombée de plafond mélaminé : QUANTITES REELLES REALISEES <u>Localisation :</u> - Ecole Maternelle RDC : entrée - Ecole Maternelle RDU : salle à manger, office - Ecole Primaire : salles de classe 1 à 8, entrée, circulation coté salles 4 à 8	ML	97,00	35,00€	3 395,00€
1.2.2	1.1.3 Retombée de plafond mélaminé : DÉDUCTION DES QUANTITES PREVUES AU MARCHE <u>Localisation :</u> - Ecole Maternelle : 3.50 ml - Ecole Primaire : 8.00 ml	ML	-11,50	35,00€	-402,50€
1.3	MODIFICATIONS PLAFONDS				560,00€
1.3.1	Modification du plafond démontable 600 x 600 blanc : Dépose d'une partie du faux-plafond devant les tableaux des salles de classes, compris reprise des porteurs si nécessaire <u>Localisation :</u> - Ecole Primaire : ensemble des classes sauf salle 8 CE1	U	7,00	80,00€	560,00€

SAS PERRIN BESANCON - CHEMIN DES MAURAPANS - 25870 CHATILLON-LE-DUC - Siret: 323 048 595 00108 - FR76323048595
Tél: 03.81.87.08.62

Devis : **B2501069.00 (A) du 08/09/2025**

Page 2 sur 2

Description : CHATILLON LE DUC - GROUPE SCOLAIRE - LOT 10 PLAFOND MODULAIRE - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Mode règlement : VIR 30J DATE DE FACTURE

TVA acquittée sur encaissement

Total HT	6 135,50€
Total TVA (20.00%)	1 227,10€
Total TTC	7 362,60€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette FTM
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-137 – Révision de la MAPA (Marché à Procédure Adaptée) délibérée sous le n° 2025-68 - Plus-value HT 6.680,00€

Vu la délibération 2025-68 voté le 21 mai 2025,

Vu le constat d'une problématique de remontée d'humidité,

Considérant que la solution nécessite une sous-couche ventilée avec des plinthes adaptées,

Mr le Maire propose une plus-value dans le cadre de la remise en état des sols souples de l'école primaire suivant le devis suivant :

MAIRIE DE CHATILLON LE DUC
1 PLACE DE LA MAIRIE

CHANTIER : PBE23020.03

DEVIS : B2501127

25870 CHATILLON LE DUC

Date : 10/09/2025

Description : CHATILLON LE DUC - GROUPE SCOLAIRE
N°2025REHABGS003 TRAVAUX DE SOL SOUPLES
TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

Adresse travaux : Rue de la Dame Blanche - 25870 CHATILLON LE DUC

Votre contact : Sylvain VALLI - Email: s.valli@perrin-sas.com Tél: 06.61.88.48.41

Page 1 sur 1

N°	Désignation	Unit.	Qté	Prix unitaire	Total
1	<u>LOT 12 SOLS SOUPLES</u>	ENS			6 680,00€
1.1	1 SOLS SOUPLES	ENS			6 680,00€
1.1.1	1.1 Travaux préparatoires	ENS			1 320,00€
1.1.1.1	Rebouchage du sols sur ancienne façade dans le rangement par mise en œuvre de ragréage forte épaisseur	Ens	1,00	1 320,00€	1 320,00€
1.1.2	1.2 Sous-couche ventilée	ENS			5 360,00€
1.1.2.1	Fourniture et pose de sous-couche ventilée type SPORISOL de chez Gerflor, sur sol des salles 3, 4 et 5 suite à présence d'humidité	M²	150,00	24,00€	3 600,00€
1.1.2.2	Fourniture et pose de plinthes ventilées, sur sol des salles 3, 4 et 5 suite à présence d'humidité	ML	80,00	22,00€	1 760,00€

Mode règlement : VIR 30J DATE DE FACTURE

TVA acquittée sur encaissement

Total HT	6 680,00€
Total TVA (20.00%)	1 336,00€
Total TTC	8 016,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la plus-value de 6680 €
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-138 – Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l’avis du Comité social territorial en date du 10 septembre 2024 ;

Considérant qu’il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du comité social territorial, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d’agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade ;

Considérant que la délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l’avancement de grade ; que si le taux est inférieur à 100 %, l’assemblée délibérante peut prévoir que, lorsque le nombre calculé n’est pas un entier :

- le chiffre obtenu est arrondi à l’entier supérieur

OU

- la décimale est ajoutée au nombre calculé l’année suivante.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l’unanimité :

- **APPROUVE** cette délibération
- **DECIDE** de fixer les taux suivants pour la procédure d’avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

Grades d’accès	Ratio (en % entre 0 et 100)
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	100 %
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	100 %
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	100 %
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	100 %
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	100 %

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°2025-139 - Création de deux postes non permanents

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L 313-1 et L 332-23 du code général de la fonction publique ;
Vu le budget communal ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant qu'en raison d'un accroissement temporaire d'activité au sein des services techniques d'une part et au sein des services administratifs d'autre part, il y a lieu de créer deux emplois non permanents dans les conditions prévues au 1° de l'article L 332-23 du code général de la fonction publique (à savoir : contrat d'une durée maximale de 12 mois compte-tenu des renouvellement pendant un même période de 18 mois consécutif).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Décide** la création d'un emploi d'Adjoint Technique, non permanent à temps complet.

La rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire du grade Adjoint technique compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience

- **Décide** la création d'un emploi d'Adjoint Administratif, non permanent à temps non complet à raison de 10 heures hebdomadaires.

La rémunération est fixée sur la base sur la base de la grille indiciaire du grade Adjoint administratif compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 64131.

Abstention 0
Contre 0
Pour 19

Délibération n°2025-140 - Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Vu l'avis du Comité Social territorial en date du 2 décembre 2025,

Considérant la délibération n°2024-106 du 10 décembre 2024 portant sur le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Administratif principal 2^e classe, en raison des missions liées au poste d'un agent pouvant bénéficier d'un avancement de grade,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Attaché Territorial, en raison des missions liées au poste d'un agent pouvant bénéficier d'une nomination par suite d'un concours,

Considérant la nécessité de modifier la quotité de temps de travail de deux emplois d'agents d'entretien afin d'être en adéquation avec les besoins de la commune.

M. le Maire propose de :

- créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^eme classe à temps complet
- supprimer un poste d'adjoint administratif à temps complet
- créer un poste d'attaché territorial à temps complet
- supprimer un poste de Rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet
- créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (20/35^e)
- créer un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps non complet (20/35^{ème})
- supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps non complet (26/35^{ème})

Le tableau des effectifs sera actualisé comme suit :

Emploi	Grade associé	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Secrétaire Général	Attaché principal	A	1	1	TC
	Attaché	A	1	1	TC
Responsable administratif et financier	Attaché	A	0	1	TC
Secrétaire Comptable	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0	TC
Secrétaire de mairie	Rédacteur	B	1	1	TC

Secrétaire de mairie	Adjoint administratif	C	1	0	TC
Secrétaire de mairie	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	0	1	TC
ATSEM	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	TC
	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	TC
Agent technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	2	2	1 TC 1 TNC (20/35 ^{ème})
	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1	TC
	Adjoint technique	C	1	2	1 TNC (26/35 ^{ème}) 1 TNC (20/35 ^{ème})
	Adjoint technique	C	3	3	2 TC/ 1 TNC (28/35 ^{ème})
Agent du Patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	TC
			15	16	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette délibération
- **DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget au chapitre 012.

Abstention 0
Contre 0
Pour 19

Délibération n°2025-141 – RETRAIT de la délibération n°2025-118 et nouvelle décision d'acquisition de deux parcelles boisées pour une surface de 51 ares 25 centiares

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-118 en date du 5 novembre 2025,

Considérant que cette délibération comporte une évolution substantielle (Nombre de parcelles et prix)

Considérant la nécessité de corriger ces éléments pour assurer la conformité de la décision,

Les parcelles sont les suivantes :

AC116 ET AC119 dit Les Bolières et CHPS C

Total surface : 00 ha 51 a 25 ca

Pour un prix de HUIT CENT QUATRE VINGT QUINZE EUROS (895,00 €) auquel la somme de CINQUANTE EUROS (50 €) devra être soustraite pour la remise en état d'une clôture attenante à la parcelle AC116.

En supplément les frais liés à l'acte de vente s'élèveront à environ la somme de QUATRE CENT EUROS (400,00 €) à parfaire ou diminuer.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

- **Décide** de retirer la délibération
- **Accepte** les frais d'actes
- **Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tous documents inhérents à cette acquisition,

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Délibération n°142 : BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative (DM) n° 7

Vu la délibération n° 2025-35 du conseil municipal en date du 25 mars 2025 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2025,

Vu les DM techniques n° 1 à 3 relatives aux ventes de matériel et de terrain,

Vu DM n°4 relative à un virement de crédits (décision du Maire n° 2025-17),

Vu la DM n°5 relative à l'attribution de crédits pour l'opération n°32 « Médiathèque »,

Vu la DM n°6 relative à un virement de crédit (décision du Maire n° 2025-29 relative à l'augmentation de crédits sur la ligne budgétaire « intérêts à l'échéance »)

Vu le courrier de notification du Département du Doubs en date du 29/09/2025 relatif à l'attribution d'une subvention pour la création de l'emploi de Responsable médiathèque,
Vu le courrier de notification de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Préfecture de Région Bourgogne – Franche-Comté en date du 5 décembre 2025 relatif à l'attribution d'une subvention au titre du projet construction d'une médiathèque,

Considérant la nécessité d'augmenter les crédits ouverts sur le chapitre 011 afin de pouvoir régler les dernières factures de l'année et procéder au rattachement de charges à l'exercice comptable 2025,

Il est proposé de modifier les écritures budgétaires de la manière suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60612 : Energie - Electricité		33 300.00 €
D 6132 : Locations immobilières		9 100.00 €
D 615231 : Entretien, réparations voiries		3 650.00 €
D 615231 : Entretien, réparations voiries		7 250.00 €
D 61558 : Entretien autres biens mobiliers		1 565.00 €
D 6241 : Transports de biens		15 000.00 €
D 627 : Services bancaires et assimilés		1 450.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		71 315.00 €
D 023 : Virement à la section d'investissement	35 000.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	35 000.00 €	
D 21312 : Bâtiments scolaires		78 738.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		78 738.00 €
D 2313-31 : RESEAU DE CHALEUR	35 000.00 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	35 000.00 €	
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	35 000.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	35 000.00 €	
R 1321 : Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		78 738.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		78 738.00 €
R 7473 : Participation départements		36 315.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		36 315.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** la présente décision modificative n°7

Abstention 0

Contre 0

Pour 19

Informations

- Vœux du Maire le 10 janvier à 18H30 au gymnase
- Prochain Conseil Municipal le **mardi 27 janvier 2026 à 20H30**
- Travaux sécurisation du lotissement Bois de Choumois présenté par Martiel DEVAUX

Présentation des plans proposées par GBM du projet d'aménagement de l'allée des Mallerois et du Chemin de Maurapans à l'intersection de la rue des Fauvettes

- Proposition affichage légal par écran tactile extérieur → Christian COMBE
Document support à la présentation consultable en Mairie sur demande

Décision du Maire

- **Néant**
-

La séance est levée 22h55

Mr Martial DEVAUX, Maire	Mr Christian COMBE, secrétaire de séance